L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 30 JUIN 1882.

SPECTACLES, BALS, &c

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE.
La troupe d'opéra Criterion
Dans la salle de Concert représentera la

OLIVETTE,
TOUS LES LUNDI, MARDI, JEUDI et SAMEDI et SAMEDI MATINÉE,
jusqu'à nouvel ordre.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.
La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTRÉE GRATUITE.

Des billets de chemin de fer seront en vente au taux de $2.
HERR HOCH et l'orchestre de Bernhardt donneront des concerts en plein air chaque soir.
VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 cents.
Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Basin, toutes les 30 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:00 h. et à 8 h. A.M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures puis toutes les 30 minutes. Dernier train à 9:45 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:35 P. M.

DIMANCHES:

A 7 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 10 A. M. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:45 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:35 P. M.

7 déc—4 m

Treizième Festival du 4 Juillet.

GRANDE EXHIBITION PYROTECHNIQUE; DISTRIBUTION DE PRIX ET BAL
—DONNÉS PAR—
L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane,
AUX FAIR GROUNDS,
Le Mardi, 4 Juillet 1882.

Comité d'arrangements: W. G. Boylan, chef, Henry Dand jr., J. E. Jenks, Jos. Harder, C. G. Bossenhayer jr., L. A. Hauft, A. Bertas B. Poimer, A. G. Jenks, J. F. Stover jr., L. Nunez, G. F. Reeling, H. Gates, F. A. Nagle, A. F. Loeburg.

Amusements.

Discours d'ouverture—Geo H. Théard.
Lecture—Déclaration de l'Indépendance—Sam'l L. Gilmore.

Course de ponies—1 mille—prix $10. Course de mulets—1 mille—prix $20. Course de charrettes de bouchers—1 mille—prix: $10. Course au pas sous le harnais—1 mille, heat d'un mille—prix: $25. Course au trot sous le harnais—partie liée d'un mille—prix: $25. Il faudra deux partants ou plus dans chaque course; pas de prix dans tout cas où la course ne sera pas contestée; toutes les entrées seront gratuites et devront être faites sur le terrain même. La même condition s'appliquera aux autres amusements, tels que: course de bicycles, course à pied, course au sac, chien graissé, course en sacs, course de brouettes, partie de base ball entre deux clubs célèbres.

Juges des courses—H Bensabat, W H Spearing, John A Stevenson.

Le plus grand Feu d'Artifice qui se soit vu.

ENTRÉE......................................50 SOUS

Les dames seront admises par invitation seulement. Elles pourront s'en procurer auprès de l'un des membres de l'Association ou à celle-ci directement par la poste: Lock Box 1786.
Les prix sont visibles aux magasins de T. Genasy's Sons, 131 rue du Canal.
4 juin—1m

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	A. m.	8	A. m.
8	A. m.	9	A. m.
9	A. m.	10	A. m.
10	A. m.	11	A. m.
11	A. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	4	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 p. m. et 11 p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-VOUS!—BILLET MEILLEUR MARCHÉ.
F. WINTZ, Surintendant.
25 juin—

La magnifique vapeur en fer,

HÉROÏNE,

John Bourdeaux, capitaine, J. Kittredge, commis.

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: Samedi des

EXCURSIONS
Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

LE DIMANCHE,
Deux GRANDES EXCURSIONS,
partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 3 heures tous les soirs.

Prix de la traversée..............................50 cents.
Enfants...Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camelia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.
W. G. COYLE, Agent,
No 33 rue Carondelet.
25 juin—

Compagnie ancienne et connue du Joaillier de

ROBINSON,
ÉTABLIE EN 1856.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec honneur, ... et ...

La plus ancienne, la plus ... et la seule maison de son genre au Sud.
Importateur et marchand de tout genre de ..., diamants et installations de ... Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.
Les ... en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.
Les conducteurs postés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de ...
Ordres exécutés le jour même de leur livraison.
JAMES M. ROBINSON, directeur,
Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
1 janv—1an

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. ROBERT & Cie,
Horlogers, bijoutiers,

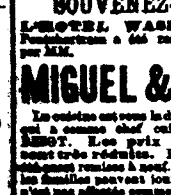

51 rue Royale
Coin Bienville,
Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE
en ... et
DIAMANTS.

DIAMANTS.
Fait une sorte de ... plaqués.
... —1an MaVD

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.,
Graveur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

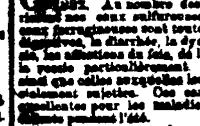

Arrivant d'Europe et de Nord, annonce au public qu'il vendra à un prix réduit son assortiment de diamants, montres, bijoux, pendules, ... en ... et plaqués, lunettes, ... d'optique, etc., etc.
... de montres, pendules, bijoux, etc.
... d'objets de tous genres.
... de services de table pour ...
... etc.
Achète vieil or et vieil argent.
... et ... et change les ... 6m MaVD

ART. CARRIÈRE. — E. J. CARRIÈRE. — CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons
... Marchands Commissionnaires.

GRUNEWALD

PLEYEL PIANOS,
PIANOS PLEYEL,

Fabriqués à Paris et
VENDUS EXCLUSIVEMENT PAR

Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18—22 RUE BARONNE.
[GRUNEWALD HALL.]

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français.

Agent pour les meilleurs Pianos et Orgues américains, lesquels sont vendus aux conditions les plus favorables à mes acheteurs.

Musique et Instruments de Musique vendus à tout le monde avec escompte.

Venez voir mon stock avant d'acheter autre part.

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
NOUVELLE-ORLEANS.
23 juin—

Est un composé des vertus de la salsepareille sauvage, mandragore, rhubarbe, avec l'iode de potasse et de fer, tous puissants producteurs de sang, purificateurs de sang et éléments de vie. C'est le remède le plus pur, le plus sûr, et de toute manière l'altératif le plus effectif, connu du public et qui soit à sa portée. Les sciences de la médecine et de la chimie n'ont jamais produit de remède aussi précieux ni aussi puissant pour guérir les maladies résultant de l'impureté du sang. Il guérit la Scrofule et toutes les maladies Scrofuleuses, l'Erysipèle, la Rose ou le feu de St Antoine, les Boutons, les Pustules les Tisons, les Furoncles, les Tumeurs, Dartres, Humeurs, Herpès, Teigne, Impétigo, Ulcères, Plaies, Rhumatisme, Maux Mercuriels, Névralgie, Irrégularités et faiblesses de femme, Jaunisse Affections du foie, Dyspepsie, Maigreur, et Débilité générale.

Par ses qualités extraordinaires elle détruit les impuretés qui vicient le sang et causent les désordres et la décrépitude. Elle stimule les fonctions vitales. Elle soutient l'énergie et la force. Elle restaure et préserve la santé. Elle infuse une nouvelle vie et vigueur dans tout le système. Avec la Salsepareil le d'Ayer les malades qui en furent un essai sérieux, n'ont plus rien à craindre de l'impureté du sang. Il y a là de quoi employer les préparations à bon marché, qui pullulent en pharmacie, composées de substances dépourvues de toute espèce de vertu curative, et que l'on vend pour purifier le sang. Quand on en fait usage, on aggrave la maladie. La SALSEPAREILLE D'AYER est si concentrée, que c'est le meilleur purificateur de sang, le plus sûr, et en même temps le moins coûteux. Les médecins en connaissent la composition et la prescrivent. On l'emploie de toutes parts depuis quarante ans, et elle a conquis la confiance de millions de malades qui en ont éprouvé les effets bienfaisants.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. AYER & CO.,
Chimistes pratiques et analytiques.
LOWELL, MASS.
Vendu par tous les Droguistes.
13 mai—

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Dyspepsie, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à
J. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.
12mai—3m D.Mar J.

MAISON WILLOZ,
A LA GRAND'ISLE,

Restaurée et complètement remeublée, est maintenant réouverte pour recevoir ses amis et ses clients.

CET établissement pour les familles a la réputation de posséder une excellente cuisine, ce qui a été sa caractéristique depuis les dix dernières années.

Plus de trois cents chênes projetant leur ombre sur le terrain qui est un agréable lieu de récréation pour les enfants et les promeneurs.

PRIX DE LA PENSION:
Par mois.............$40 | Par semaine.........$10
Par jour.........$1.50.

Moitié prix pour les enfants et les domestiques.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
A. WILLOZ,
159 rue de la Commune,
Ou directement à la Maison Willoz, Grand'Isle, Lne.
7juin—1m—Dim.Mar.Jeu.

MAISON FRAPPART
MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville. Il a des Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.

Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.

Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les capacités de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.
ED. FRAPPART, Gérant.
20 avril—3m—4.mer.s

SOUVENEZ-VOUS QUE
L'HOTEL WASHINGTON au Lac Pontchartrain a été remis à neuf et réouvert par MM.

MIGUEL & TRISCONI

La cuisine est sous la direction de M. MIGUEL qui a comme chef cuisinier M. REMY LEBBOT. Les prix de l'établissement sont très réduits. Les maisons de bain ont été complètement remises à neuf. C'est le seul endroit où les familles peuvent jouir d'un bon bain. L'on n'est pas affligé comme dans d'autres endroits du lac par la malpropreté que les bassins y déversent. Les chars marchent régulièrement comme l'indique un avis publié dans les journaux de la ville. On pourra avoir la nuit, un train extra pour $10 après le départ du dernier train. Les ordres pour repas commandés à l'avance seront reçus chez M. Trisconi, au coin des rues Canal et Decatur.
7 juin—3mPP

CULLUM SPRINGS HOTEL,
PRÈS DE BLADON SPRINGS, Ala.

CET établissement sera ouvert le 1er Juin 1882. Au nombre des maladies que guérissent ses eaux sulfureuses de Vichy et ses eaux ferrugineuses sont toutes celles des voies digestives, la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, les affections du foie, de la rate, des reins, de la vessie particulièrement, le calcul urinaire, ainsi que celles auxquelles les femmes sont spécialement sujettes. Ces eaux sont également excellentes pour les maladies qui frappent les femmes pendant l'été.

Notre hôtel, tant sous le rapport de la beauté du site que sous celui de la salubrité, est ... du golfe ... —Billets, aller et retour, $14.55. Des steamers partent de Mobile les mardis et samedis à 5 heures de l'après-midi. —Prix de la pension, $32 par mois; $10 par semaine. Références à la Nlle-Orléans: J. Rykoski, No 38, Decatur; J. Aleing, 336 Dryades; Dr Y. R. Lemmonier, No 150 rue St Louis, coin Remparts.
J. C. & S. C. O'HARA.
Bladon Springs, Ala.
Mardi—6mos.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public ... en général qu'il a disposé sa maison ...

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.

PIANOS

CHICKERING!

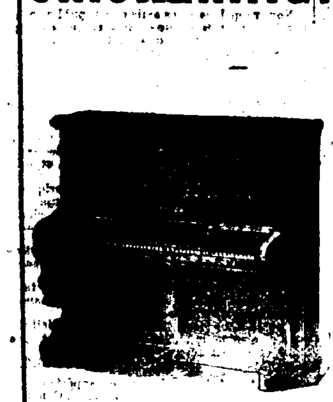

"Les meilleures au Monde."

PIANOS MATHUSHEK.

A vendre ou à louer à des prix réduits, positivement. Ne manquez pas de venir visiter le magasin et examiner l'assortiment de pianos qui s'y trouvent.

ORGUES
—DE—
MASON & HAMLIN.

Musique Américaine et Etrangère.

L'attention publique est respectueusement appelée sur de nouveaux arrivages.

Instruments de Musique

de tous genres comprenant spécialement, des ACCORDÉONS, des HARMONICAS importés directement de France et d'Allemagne.

Vente à tempérament qu'il sera convenu de 30 jours à quatre mois. Les articles qui ne se vendent pas seront échangés pour d'autres se vendant. S'adresser en personne ou autrement à

P. WERLEIN.
135 RUE DU CANAL.

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.
Pas de ... semblable.
ALPH. WALL,
Seul propriétaire et ... depuis 36 rue Conti.
8 oct—1an

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger, Rue ... 80, au coin de la rue Conti.
...

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.

GROS LOT: $75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE G.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 11 JUILLET 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75,000
1967 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf ...	6,750
9 Lots d'approximation de ... chacun pour les neuf ...	4,500
9 Lots d'approximation de ... chacun pour les neuf ...	2,250

1,967 Lots se montant à.........$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, s'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres ... ou expédiez ...

Remarquez que

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

AUCUNE LISTE SANS RÉPONSE ...

Proclamation Amendée.

Département exécutif, }
Etat de la Louisiane. }

CONFORMÉMENT aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, le 8 juin 1882, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'amende par le présent ma proclamation de quarantaine émise le 17e jour d'avril 1882, de manière à ce qu'elle se lise ainsi: Dix jours pleins, (deux cent quarante heures, au lieu de trois jours pleins, soixante-douze heures). Cet amendement sera mis en vigueur et s'appliquera à tous les navires arrivant à la station de la Quarantaine et venant des ports désignés dans la Proclamation, à dater du quinzième jour de juin 1882. Toutes les autres parties de la Proclamation demeurent comme maintenant à rester en vigueur; bien entendu que le port de Vera Cruz, que l'on sait être parfaitement salubre en ce moment, sera exempt des effets de cette Proclamation jusqu'au 1er juillet 1882.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai joint le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce douzième jour de juin, A. D. 1882.
S. D. McENERY.

Pour le Gouverneur:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.
15 juin—1m

Soumissions.

Département du Commerce, }
Nlle-Orléans, 30 mai 1882. }

DES soumissions cachetées seront reçues au salon du maire jusqu'à midi, LUNDI, 10 juillet 1882, pour la vente du droit de passage et des franchises d'un chemin de fer double passant par les rues et terrains ci-après indiqués, à savoir:

1° De la jonction des rues Canal et Delta à Canal (selon les stipulations du contrat) à Baronne, Baronne à Delord, et de l'avenue St-Charles à la rue Madison, Carrollton.

2° De la rue Water à la rue Jackson, à sa jonction avec l'avenue St-Charles.

3° De la rue Tchoupitoulas par l'avenue Napoléon jusqu'à sa jonction avec l'avenue St-Charles.

4° Dans l'une quelconque des grandes rues, entre Jackson et Madison jusqu'au Lac Pontchartrain.

Tous ces droits de passage ou franchises devront être vendus conformément aux stipulations du contrat enregistré dans le bureau de l'administrateur du commerce.

Condition—Comptant à la conclusion de l'acte notarié.

WM FAGAN,
Administrateur du Commerce.
2 juin—Sa&Dsu3a

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Avud, Vincent	Latermeiller, Mme
Ashadrea, Antonio	Levy, Charles
Bordes, Alexandre et Mariette	Lafont, François Ferdinand
Bojand, Marie, Eugénie et J. Ja	Leclerc, Arthur
Bus, Jean	Landreau, e. Lieutenant
Chacelere, Pierre	Montiardie, Henri
Colmagère, M. et Mme Louis	Miron, Jean
Ginay, Henri	Magi Gonsalous y Catala
Cardellino de Membres	Molle, Daniel
Daron, Jean	Méal, la famille Joseph
Doutan, Pierre	Pétronami, Nicolas
Deles, Jacques	Pontneau, Alex
Duchesne, Jean	Poncho, Hilaire
Gédéhut, Prosper	Russel, Mme née Chéret
Georges, Victorine	Schaeffer & Cie,
Gonnel, Geo William	Sarlate, Justine
Grenest, Vve	Turpault Joseph Louis
Hamelin	Villette, Angèle Florent
	Zamou, Louis

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Vice-Consulat de France à Galveston (Texas).

Chichot, Louis — Lombard, Louis William

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.
Nlle-Orléans, le 1er juin 1882.
1er juin

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

déposé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
... les PREMIÈRES MARQUES de gros ... se vendent à la Nlle-Orléans.
déc 31—1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente —

Risques de feu		$361,970 24
Risques maritimes		27,993 32
Risques de rivières		18,567 02
Total des primes		$308,530 60
Moins primes non acquises		76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882		$231,983 60
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$63,303 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 06	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriété foncière		$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47		67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions		66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement		151,761 27
Billets à recevoir		64,170 58
Primes en voie de collection		32,652 07
Actions d'assurance		1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.		10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press		1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires		4,335 00
Argent en caisse		51,542 54
		$705,187 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	

13 juin—

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres chars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common Street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Roman et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune ... Claiborne à Poydras ...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Jean Claverie vs Mme Elizabeth Hanes et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5237.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 15 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 37, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Martin ou Willow conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, actuellement voyer; le dit terrain forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième et mesure trente-deux pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Clara de cent vingt-cinq pieds.

Le dit terrain a été acheté par Mme Elizabeth Hanes, avec son propre argent, de Jacob Hanes, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 5 juin 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juin—13,20,27,5,11,15 juillet

Michel McQuade vs Louise Raymond.

Vente de partage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,495.—En vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1882, et signé le 24 mai 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 7 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nlle Orléans, dans le carré d'îlet borné par les rues Euterpe, Prytanée, Polymnie et St-Charles; le dit morceau de terre mesurant sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 10 mai 1876, déposé et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, en date du 31 mai 1876, cinquante-sept pieds dix pouces six lignes de façade rue Euterpe, sur soixante-trois pieds onze pouces deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6juin—13 20 27 juil 3 7

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Eugène Pigeon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5896.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 11 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans cette ville formant l'encoignure des rues Levée et Marigny, désigné par le No un sur un plan annexé à un acte passé par Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, le 27me jour de février 1836. Le dit terrain mesure un pied français vingt pieds de face à la rue Levée sur une profondeur et façade à la rue Marigny de cinquante pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec cent vingt et une actions du fond hypothécaire maintenant réduit à une action de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui s'y trouve attachée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de six cent cinq piastres ($605) échéant le 1er décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de E. Pigeon à la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé pardevant Charles Boudousquié, notaire, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29 juil 6 11

Pierre Eugène Ducros vs. Jean Marie Tujague et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6226.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 22 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°—Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Remparts, St-Claude et le Chemin du Bayou, mesurant [en pied américain] soixante-onze pieds en pouces de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente-cinq pieds un pouce sur le côté nord-ouest ou le côté le plus près de la rue St-Claude où elle se trouve bornée par la propriété anciennement appartenant à Wiltz, de trente-neuf pieds quatre pouces sur le côté sud-est, où elle se trouve bornée par la propriété anciennement appartenant à la Veuve Le Noir, et soixante-neuf pieds cinq pouces sur la ligne du fond, conformément à un certificat de Jos Pilié, voyer, annexé à un acte en date du 30 mars 1869, pardevant Théodore Guyol, notaire, acquis par Jean Marie Tujague, par achat de Henriette Bahon, conformément à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 25 avril 1865, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 89, folio 92.

2°—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital Bourbon et Quartier, mesurant vingt-trois pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds deux pouces, entre lignes parallèles, acquis par Jean Marie Tujague par achat de Mme E. B. J. DesPortes, veuve de Marie François C. Aviness, par acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 7 mai 1866, enregistré au bureau des transferts de cette ville, livre 89 folio 566.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21, 28—juillet 5, 12, 19, 22.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Edwin S. Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6153.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg St-Mary, désigné par le No 128 sur un plan dressé par Louis Bringier, le 24me jour d'avril 1835 et déposé en l'étude de Wm Christy, alors notaire, le dit terrain mesure, en pied anglais, 32 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre celles Lafayette et Girod sur 37 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la propriété achetée par James Cosgrove de David White, par acte passé pardevant Ad. Boudousquié, notaire, le 26 avril 1850; Ensemble avec 150 actions maintenant réduites à 103 du fond hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Acquis par le défendeur conformément à une vente faite par le marshal provisoire des Etats-Unis, le 9 mai 1865 dans l'affaire d'Edwin S. Oliver vs. James Cosgrove, No 266 du dossier de la cour provisoire de l'Etat de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de cinq cent cinquante piastres, échéant le 1er janvier 1883, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste COMPTANT. L'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni, devra être identifié avec les deux actes du 23 août 1847, pardevant Charles Boudousquié, et du 16 juin 1865 pardevant Ad. Boudousquié, notaires, et avec l'acte de vente du shérif.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
17juin—17 24—1,8,15,18.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Borde vs Brigide Pigneron.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 2090—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, 118 rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 8 juillet, 1882, à midi.

Cette criée à l'encan étant la seconde et la dernière, sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant un cautionnement avec une bonne et solvable garantie portant intérêt à raison de 5 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra déduire de l'adjudication et payer comptant le montant des frais d'impression, la commission, le timbre dans cette affaire et les frais de constable, montant à peu près à $160, à savoir:
Un lot de tabac en feuilles.
Un lot de cigares et de cigarettes.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
E. V. VINET, Constable.
28juin 28 juil 3 8

A. W. Hyatt vs Henry C. Constance

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 2181.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 juillet 1882, à midi, des propriétés ci-dessus décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Français, Paix Chartres et Royale et désigné par le No 28 sur un plan du Faubourg Marigny.

Le dit lot mesure 24 pieds de face à la rue Paix sur une profondeur de 90 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à G. E. Sprieger et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à S. Feld et M. Morgan, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent acquis, le 19 juillet 1882, livre 115, folio 598, conformément à un acte passé pardevant T. Baleon, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
Constable.
6 juin—6, 13, 20 27 juillet 5, 12.

THE NEW-ORLEANS BEE,
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 55 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $15; six months, $8; three months, $4; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; four months, $1; three, 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Fanny M. Hinckley vs. Clara Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3906 — En vertu d'un writ de fieri facias contre la succession de Clara Woods, demanderesse dans l'injonction et William Collins et Reuben T. Wheeler, sécurités pour Bon d'injonction in solido, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 26 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Conti et Dorgenois et la Promenade Canondelet, désigné par le No 12 de l'îlet 48 et mesurant comme suit: Trente pieds de face à la rue Conti sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. acte passé pardevant James Fahey, notaire, 31 janvier 1881, John Davis, vendeur enregistré dans le livre 112, folio 210.

Saisi dans l'affaire ci-dessus pour la propriété de Reuben T. Wheeler.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24juin—24—1,8,15,22,26.

John Lange vs. Frank Klein, individuellement et comme tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Celestine, Genius et Bagatelle, mesurant cent quatre-vingt-un pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Celestine, sur une profondeur et façade à la rue St-Antoine de cent et soixante pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan d'Edgar Pilié, en date du 23 juin 1877, la dite portion de terre est composée des lots un, deux et trois, tous dans un carreau, est No 3, lots Nos 11 et 12 tous deux dans un cercle. La propriété ci-dessus décrite a été achetée par Frank Klein, pendant la vie de feue Margaretha Klein, par achat comme suit, à savoir: quatre lots, disons carreau, 1, 2, 3 et 4, et deux lots, disons cercle, 11 et 12 de Nicholas Allgia et Joséphine Meir, conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire, le 13 avril 1870, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 96 folio 582, et le lot No 3 de Thérèse Albers, conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire, le 13 novembre 1874, enregistré au bureau de transfert de cette ville, dans le livre 103 folio 548.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7,14,21,28 juin—1 juil

James Conners vs Thomas F. Cullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6068—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet trente-et-un qui est borné par les rues Amour, Poète, Bons Enfants et Espagne, désignés par les Nos 2 et 3 et mesurant chacun, conformément à un plan déposé en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, trente-deux pieds de face à la rue Bons Enfants, sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds dix pouces et six lignes. Les dits lots sont formés d'une moitié du lot No trois cent cinquante et une moitié du lot No trois cent cinquante, qui ont été acquis par Daniel Crowley par achat de George Y. Bright, par un acte pardevant Octave Morel, notaire, le 10 avril 1873.

La propriété a été acquise par le détendeur, par achat du dit Daniel Crowley par acte passé pardevant le dit notaire Morel, le 7 juillet 1873, libre enregistrée au bureau de transfert, livre 106, folio 26.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

Theo. Pickles vs Edward L. Beebe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6194.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 Juillet 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Magazine, Camp et Constantinople; deux de ces terrains sont désignés par les numéros cinq et six sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 septembre 1875, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; l'autre terrain est désigné par le numéro sept sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, notaire, en accord avec un acte en date du 5 avril 1865, pardevant ledit notaire. Conformément audit plan ledit terrain mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur du New Orleans Homestead Association conformément à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 17 août 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17,24,1,8,15,18 juil

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Fannie Mager.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5023—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Théodore Guyol, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK,
Greffier.
25 juin—25, 28,4 juil

Succession de Samuel Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6353 — Division —. Attendu que P. S. Wilts, administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Samuel Lee. avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 juin—24 28 2juil

Succession de Honoré Lagneau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4827.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Honoré Lagneau, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 juin—23,27,2 juillet.

Succession de Giacomo Manlo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4064.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wilts, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
22 juin—22,27,1 juil

Succession de Justin M. Moss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5849—Division B—Attendu que A. G. De L'Isle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feu Justin M. Moss, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
22 juin—22 27 1 juil

Succession de Stanislas Gabriel Verret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6290—Division E—Attendu que Louis Stanislas Verret a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stanislas Gabriel Verret, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 juin—21,25,30

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

CAROLINE FRANCK VS. SIMON BAUM, son mari—No 6150.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES que le seizième jour de juin 1882, jugement a été rendu, en cette Cour, dans l'affaire ci-après désignée, dans les termes suivants, savoir—
Caroline Franck vs. Simon Baum, son mari—No 6150.

Sur motion de la demanderesse, et sur la production de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse la cour, jugeant que la loi et les preuves sont en sa faveur, ordonne, adjuge et décrète que le jugement par défaut rendu en cette affaire le treize du courant, soit maintenant confirmé et devenu définitif, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Caroline Franck, et contre le défendeur, Simon Baum, son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son mari, et autorisant la demanderesse à administrer ses affaires comme marchande. Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais.

Jugement rendu le 16 juin 1882, et signé le 21 juin 1882.
(Signé) F. A. MONROE, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-et-unième jour de juin, dans l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-deux.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 juin—10,25 juil

A louer.

LE MAGASIN BLEU, encoignure Bienville et Decatur, occupé par Queyrouze et Bois; ainsi que le magasin en briques attenant au premier.

Possession donnée au 1er juillet.

Termes faciles et libéraux.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente sans réserve de propriétés de valeur situées dans le Troisième District.

Vente pour effectuer un partage pour le compte des héritiers absents dans l'affaire de la succession de

JEAN BIDEGARAY.

Deux Maisons simples No. 512 et 514 rue Dauphine.

Maison double à deux locataires Nos. 543 et 545 rue Craps.

Résidence en briques à étage, encoignure des rues Pologne et Moreau.

Un Cottage. No. 639 rue d'Amour.

Une résidence faisant face à la rue des Bons-Enfants No 666, avec un grand terrain.

Une étendue de terre faisant face au Mississippi près des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs.

Un terrain vacant formant encoignure aux rues Lesseps et Cascalvo.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur pour le compte des dits héritiers, les propriétés suivantes savoir: 1° Deux lots de terre désignés par les lettres A et B dans le carré d'îlet compris entre les rues Grands Hommes maintenant Dauphine Cascalvo maintenant Royale, Mandeville et Espagne.

Le lot A mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 132 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.

Ensemble une maison simple, couverte en ardoises, ayant trois chambres, cuisine, citerne lieux d'aisance, etc. etc.

Le lot B mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 133 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison simple, ayant un corridor d'entrée sur le côté, deux chambres, cuisine double, citerne, puits, lieux d'aisance, cour briquetée, etc.

2° Un lot de terre, dans l'îlet borné par les rues Craps, maintenant Bourgogne, Amour, maintenant Rampart, Espagne et Poète, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie derrière, cuisine double, deux citernes, puits en briques, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux locations.

3° Un lot de terre, formant encoignure aux rues Moreau et Pologne et renfermé par les rues Cascalvo et Lesseps; lequel lot de terre mesure 52 pieds 10 pouces de face à la rue Pologne, sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Moreau. Ensemble une résidence en briques à étage, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et quatre au-dessus avec balcon sur la façade, une cuisine basse en bois de trois chambres, deux citernes, lieux d'aisance etc., etc.

4° Un lot de terre, situé dans le carré d'îlet compris entre les rues Amour, maintenant Remparts, Bons Enfants, Enghien et Port, mesurant 31 pieds de face à la rue des Remparts, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois ayant galerie sur le côté, trois chambres, deux cabinets, cuisine double, hangar, puits en briques, cour briquetée, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

5° Une portion de terre dans l'îlet borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Port et St Ferdinand, mesurant 58 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 100 pieds de profondeur, ensemble une maison retirée de la rue ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, citerne, lieux d'aisance, &c &c.

6° Une étendue de terre faisant face au fleuve Mississippi, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Jumonville, Moreau et Hancock, laquelle étendue de terre mesure 34 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la Levée ou au fleuve, 172 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée vers la rue Moreau, et 177 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée, ensemble avec toutes les améliorations qui en dépendent.

7° Un terrain vacant formant l'encoignure des rues Lesseps et Cascalvo, lequel lot de terre mesure 52 pieds 8 pouces de face à la rue Lesseps sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Cascalvo.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant ou davantage à l'option des acquéreurs, et la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1882 seront assumées par les acheteurs en sus du prix de vente.
24 juin—1,8,15,22, 29 juil, 5 août

Vente positive pour cause de maladie.

Emplacement de prix pour Grocerie, formant l'encoignure des rues Français et Bons-Enfants.

Maison double rue des Bons-Enfants No 481.

PAR JAS. P GUINAULT, Encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 1er juillet 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles:

1° Un lot de terre formant encoignure aux rues Français et Bons Enfants, mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue des Français, sur une profondeur et façade à la rue des Bons Enfants de 84 pieds—Ensemble une jolie maison ayant 6 chambres, cuisine double à tenant à la maison, lieux d'aisance, le tout couvert en ardoises, citerne, hangar, etc., etc. Cette maison est dans un état parfait ayant été construite tout récemment environ un an et mérite l'attention des amateurs en quête d'un emplacement pour un magasin de groceries, de chaussures ou de marchandises sèches.

2° Un autre lot de terre, mesurant plus ou moins 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue des Bons-Enfants, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre les rues Union et Français.—Ensemble, une maison ayant 4 chambres, cuisine couverte en ardoises de 2 chambres et 1 cabinet, 2 citernes, puits, lieux d'aisance, etc. Le tout divisé en deux locataires et loué $14 par mois.
Voir les plans exposés à la Bourse.

La propriété premièrement décrite est vendue sujette à un bail à raison de $18 par mois expirant le 30 septembre 1883.

Le comptoir et les étagères ne feront pas partie de la vente étant la propriété du locataire.

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date du jour de la vente avec toutes les clauses pénales d'usage, les taxes dues en 1882 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'achat et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.
24 juin—

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6296.

Kaiffer & Gardner vs. leurs créanciers.

Aux créanciers de Kaiffer & Gardner et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause au bureau de A. Hero, Esq. un notaire le 20me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.
Nlle-Orléans, 14me jour de juin 1882.
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
17 juin—17,30—19 juil

ETAT DE LA LOUISIANE,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 6278.

Jacob J. Wandel vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Jacob J. Wandel et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, Esq., un notaire, le 17me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.
Nlle-Orléans, 12me jour de Juin 1882.
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
15juin—15,30.—16juil.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6377.

Henry J. Riddle vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Henry J. Riddle et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, un notaire, le 3me jour d'août 1882, à 11 heures A. M.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.
Nlle Orléans 28 juin 1882.
E. A. LUMINAIS, Député greffier.
29juin—29juin 15juil, 3août

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 6 225

Otto Schwanner vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Otto Schwanner et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de G. Legardeur, Esq., un notaire, le 12me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Righter, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.
Nlle-Orléans, ce 15me jour de juin 1882.
JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.
16 juin—29 9 juil.

Remède contre l'Asthme
et les Maladies des Voies Respiratoires.

LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp.
P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne,
où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents.
19 mai

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures ...

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

335 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
190 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, il sera vendu VENDREDI, 30 juin 1882, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 33 rue de Chartres, entre Douane et Bienville—
335 caisses bottes, souliers et brodequins.
190 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.
Formant un bel assortiment.
Conditions à la vente. 30juin

PAR O. VALETON.

Eau de vie de Cognac.

PAR O. VALETON, encanteur VENDREDI, 30 juin, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'Importers Warehouse, No 4, class 3, rue Poèten, entre St Louis et Conti—

4½12 9 octaves eau de vie,		} Boulestin
12/16 4 quarts,	de	} & Co.
7/36 19 octaves,	de	} Cognac.

Importée par la barque Elise, de Bordeaux.
28 juin—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE REMPARTS.

No 181 rue Remparts, entre Ste. Anne et Dumaine.

Une résidence en briques élégante et à deux étages et demi pour famille.

Mme E. A. Ducros et autres vs. Claire Visinier et autres.
—No 6020—

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 15 juillet 1882, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune. En vertu d'un et conformément à un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B rendu le 5 juin 1882, et signé le 9 juin 1882 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, mesurant en pied français, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 85 pieds, désigné comme lot No 5, sur un plan en date du 16 octobre 1826 annexé à un acte de W. J. Lewis, notaire, en date du 17 novembre 1826 et par le No 2 sur un plan de Bourgerol en date du 2 août 1835, déposé en l'étude de Théo. Seghers notaire, conformément à quel le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 90 pieds 7 pouces acquis par héritage de la succession de Louisa Gabaroche, par jugement, les mettant en possession, et signé le 5 mai 1882 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district, No 5,953, jugement enregistré au bureau de transfert, livre 117, folio 318, le 9 mai 1882. Pour plus amples informations voir le plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 13 juin 1882 et maintenant déposé à la Bourse. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages et demi couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée 2 salons avec cheminées en marbre et porte à coulisse, grand corridor, salle à manger et office, et au premier étage 2 chambres corridors et vestibule et 2 cabinets dans la demi étage. Aussi, une cuisine en briques à 2 étages, recouverte en ardoises, de 5 chambres, lieux d'aisance, cuve hydrant, cour et allée de côté, briquetés. Le corps principal a un balcon sur le devant sur la rue, et porte le numéro municipal No 181 rue North Rampart.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 an à 1 et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, et billets divisés pour correspondre aux portions revenant à chaque vendeur séparément, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement définitif, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété. L'acte de vente devra renfermer la clause de non aliénation, de vente sans estimation. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et de vente pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans ces actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations pour un montant égal à la partie à crédit, et transférer la police au détenteur des billets, et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882 et toutes les autres taxes futures et les rembourser aux vendeurs dans le cas où elles seraient déjà été payées et déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et dans le cas où l'acquéreur se refuserait à passer l'acte de vente et de se conformer aux termes de l'adjudication ... jours après, il sera considéré en défaut par ce propre fait, sans autre formalité aucune.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 juin—15,21,29 30—juil 4,11,15

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS,

104.............Canal street.............104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks		$261,970 24
Marine risks		27,993 32
Rivers risks		18,567 02
Total premiums		$308,530 60
Less unearned premiums		76,547 00
Net earned premiums May 31 1882		$231,983 60
Losses paid, on—		
Fire risks	$63,303 09	
Marine risks	7,711 06	
River risks	7,893 06	
Taxes and expenses, less interest	13,126 78	
Reinsurances and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 76
Profit		$101,510 76
The Company has the following assets:		
Real estate		$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47		67,734 00
Bank, Railroad and other stocks		66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges		151,761 27
Bills receivable		64,170 58
Premium in course of collection		32,652 07
Insurance stocks		1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co		10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press		1,680 00
Judgment on mortgage notes		4,335 00
Cash on hand		51,542 54
		$705,187 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, }
Parish of Orleans, City of New Orleans, }
Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
B. W. TAYLOR,	

June 14

Poudre Lvain
INFAILLIBLE
—DE—
PRESTON & MERRILL.
LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR,
c'est la préparation la plus forte, la même conscience et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN,
Agt pour Preston & Merrill, ...

C. E. K...

GEO.

VOUL...
ET ...

E. CL...

COMPA...
DE LA ...

CAPIT...

RISQU...
RIVIÈ...
Pertes ...

No 15.
Jea...